



Calculer le montant des certificats en kWh cumac

Opération n° BAR-TH-127 Ventilation mécanique simple flux hygroréglable (France métropolitaine)

Formule a appliquer:

1 070 × S + 3 000 000, où "S" est la surface chauffée du bâtiment tertiaire raccordé au réseau de chaleur.

- Surface chauffée inférieure ou égale à 7 500 m²: 11 000 MWh cumac
- Surface chauffée supérieure à 7 500 m²: 1,07 x Surface m² + 3 000 MWh cumac